

EMI news

N°25



www.entraide-missionnaire.com

FÉVRIER 2020



Marcellin Champagnat, fondateur des Frères maristes – Guatemala

La lettre d'informations de l'Entraide Missionnaire Internationale

Édito

L'année 2019 s'est clôturée par les traditionnelles réunions de l'Entraide Missionnaire Internationale, avec les Sections puis au niveau du Comité Directeur. Les faits marquants de l'année ont été soulignés, tels que le travail conséquent sur la révision des statuts, du règlement intérieur pour s'adapter à l'Église missionnaire de nos jours, les rencontres, la recherche de solutions d'assistance optimisées avec la création d'une nouvelle option (option 2), la multiplication des échanges distants entre acteurs (Sections, Administrateurs). Ces moments de partage, de réflexion autour de la réalité quotidienne des missions et des préoccupations sont essentiels. Ils permettent à l'EMI de remplir sa mission première comme le disait le Père MENARD, notre ancien Président à la suite des fondateurs de l'association : **distribuer tout ce qu'elle perçoit en fournissant**

ses services partout où il y a des besoins et tant que les collectivités religieuses chrétiennes ne pourront pas profiter de dispositifs locaux.

Je suis heureuse que la Solidarité qui nous anime se prolonge avec la naissance de nouvelles offres et en s'ouvrant vers de nouvelles collectivités chrétiennes.

En effet, comme j'aime le répéter « le partage multiplie ». L'ouverture nous permet de mettre le merveilleux outil EMI au service de la santé de tous les missionnaires de l'Évangile.



Sœur Auliac

Sommaire

P2 L'EMI dit au revoir à Sœur Charo et Sœur Tecla

P3 Comité Directeur :
3 temps forts

P4 Le fonds social

P4 Formation EMI au profit de la section Est Afrique

> L'EMI dit au revoir à **Sœur Charo et Sœur Tecla**



Sœur Charo



Sœur Tecla

Sœur Charo (secrétaire de la Section EMI Afrique Centrale) et Sœur Tecla (responsable de la Section EMI Afrique de l'Est) ont quitté l'EMI en 2019. Elles ont largement contribué au succès de l'Association dans leur zone, tant par la qualité de leur action auprès des groupes adhérents que par les milliers d'aides délivrées suite à des actes de soins.

Sœur TECLA a entamé sa vie religieuse en 1999 chez les Sœurs Franciscaines de Saint-Joseph. Entre 2002 et 2006, elle a suivi des études en mathématiques, économie et comptabilité, avant d'entrer au service de la Conférence des Evêques du Kenya (KEC) en 2008. En parallèle de son action au sein de la Congrégation, Sœur TECLA a été employée à la Commission des finances de la KEC ; elle a occupé la fonction de secrétaire exécutive de la Commission des religieux/ses de la KEC entre 2008 et 2019. C'est en 2011 que Sœur TECLA a pris la responsabilité de la Section EMI Est Afrique, créée en 2007. Elle a réalisé un important travail notamment en gestion et au service du développement de l'EMI, principalement au Kenya. Chez les Sœurs Franciscaines de Saint-Joseph, Sœur TECLA a été membre du Conseil Régional (2014-2017), avant d'être nommée Supérieure Régionale (2017).



Sœur Tecla et Sœur Dena



Sœur Charo entourée de Sylvie Cote (Section générale), de Sœur Marie-Anne et du Père Assamba (Section Afrique Centrale)

Sœur CHARO a connu une première expérience de l'Afrique en Haute Volta en 1970 en tant que coopérante chez les Sœurs de Notre-Dame d'Afrique. Durant sa formation religieuse et théologique en Espagne, Sœur CHARO a également œuvré comme professeur. En 1977 elle est retournée en Afrique (Togo) en tant que Sœur de l'Assomption dans un grand collège, avant de partir pour 30 ans comme missionnaire au Cameroun. Sœur CHARO a alors occupé des responsabilités d'éducatrice, de direction d'école et de professeur d'espagnol, avant de participer à la création d'une maison de formation à Yaoundé. Employée en tant que secrétaire comptable des Prêtres du Saint-Esprit, Sœur CHARO est devenue gestionnaire à la Section EMI Afrique Centrale en 1998. Tout en participant à des missions d'assistance en comptabilité auprès de collectivités religieuses, la Sœur a assuré quotidiennement des tâches à la Section EMI jusqu'en 2019, dans le souci constant de délivrer les meilleurs services aux nombreux Groupes EMI de la région.

> Le temps fort de novembre 2019 : 3 réunions EMI

Comme chaque année, les administrateurs de l'Entraide Missionnaire Internationale se sont réunis dans le cadre de leur Comité Directeur. Les travaux se sont à nouveau déroulés chez les Sœurs des Filles de la Charité, dans le 7^e arrondissement de Paris, avec l'appui très apprécié de quatre sœurs interprètes.

Les trois phases de la rencontre ont été présidées par Sœur Elisabeth Auliac les 14 et 15 novembre 2019 :

- Réunion opérationnelle des sept Sections de l'EMI,
- Réunion de préparation du Comité Directeur,
- Réunion du Comité Directeur.

• Réunion opérationnelle des sept Sections de l'EMI

La communication des informations opérationnelles entre le siège et les Sections est un rendez-vous désormais systématique, qui permet de rappeler les points essentiels échangés au cours de l'année et d'écouter les questions des Sections.

Sœur Joan (nouvelle responsable de Section EMI Est Afrique) participait à sa première réunion, alors que Sœur Marie-Anne était présente sous sa nouvelle fonction (responsable de la gestion EMI à la Section Afrique Centrale).



Sœur Auliac et S. Sacheli



J.N Dussart



Monseigneur Moutel, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier

• Réunion de préparation du Comité Directeur

Pour les administrateurs, l'objectif principal de ce moment privilégié est d'écouter les responsables de Section ; ces derniers présentent leur activité et les points particuliers liés à leur mission.

Cette réunion s'est tenue en présence de Monseigneur MOUTEL, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier (France). Président de la Commission des Affaires économiques et sociales au sein de la Conférence des Evêques de France, il a montré un grand intérêt pour les actions de l'EMI.



La Présidente, Sœur Auliac, entourée des membres du Comité Directeur (à l'exception de Monseigneur Gaspard Gneba, excusé) et de certains conseillers techniques

• Réunion du Comité Directeur

Enfin, sur la base des deux réunions précédentes mais aussi suite aux travaux du Bureau se déroulant tout au long de l'année, les administrateurs étudient les points importants avant de prendre les décisions garantissant un fonctionnement optimal de l'EMI et des services de qualité aux adhérents.

Après la création de l'Option 2 (assistance internationale optimisée) mi 2019, il a notamment été décidé d'ouvrir l'EMI aux missionnaires laïcs avec des contributions minorées pour les enfants. 3 pays ont changé de zone au sein de l'Option 4 (Equateur de A vers A+, Nigeria et Vietnam de B vers C). Les prestations hospitalières au Kenya ont été adaptées aux tarifs des professionnels de santé. Le délai de forclusion (délai d'acceptation des factures de soin par l'EMI) est passé de 1 à 2 ans.

> Le fonds social, pensez-y

Les Groupes de l'Entraide Missionnaire Internationale reçoivent des participations suite à la présentation des factures de soin. Selon les actes, il reste une part à la charge du groupe. Dans le cas où ce montant est significatif au regard de la situation économique de la collectivité, les Groupes peuvent présenter une demande d'aide exceptionnelle, dans le cadre du Fonds Social EMI.

Les Sections soumettent plusieurs fois par an des dossiers à leur commission du Fonds Social de niveau 1; cette aide supplémentaire

peut atteindre 50 % du reste à charge. Selon la hauteur du nouveau reste à charge, les groupes peuvent adresser une dernière demande exceptionnelle au siège de l'EMI. La commission du Fonds Social de niveau 2 examinera alors les dossiers, avec une nouvelle participation possible de 50 %.

Un évêque du Togo a ainsi remercié l'EMI récemment, tout en rendant grâce au Seigneur, pour son action et ses 3 niveaux d'aides, sans lesquels le diocèse aurait difficilement pu faire face au coût de l'hospitalisation de son prêtre.

ANNEXE 3

Formulaire de recours au Fonds Social

Le Fonds Social

Formulaire de recours au Fonds Social

Non recevable Recevable

Groupe EMI n° : _____
 Nom de la congrégation, du diocèse, etc. : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____
 Code postal : _____
 Responsables groupe EMI (coordonnées) : _____
 Nature de la demande : _____
 N° : _____
 Signature : _____

Formulaire « fonds social » disponible sur le site EMI

Formation

> Formation EMI au profit de la section Est Afrique



Mme Gladys CHERUTO BIWOT

À l'issue du Comité Directeur de novembre 2019, Sœur Joan Nekesa MUKHWANA (responsable de Section EMI Est Afrique) et Mme Gladys CHERUTO BIWOT (gestionnaire Section EMI Est Afrique) sont venues en formation au siège de l'Entraide Missionnaire Internationale.

Pendant une semaine, elles ont complété leurs connaissances théoriques et pratiques à propos de l'EMI. Les formateurs du Bureau Central (Mmes HAREL et GOFFIN, M. SACHELI) appuyés de la Section Générale (Mmes CORREIA et COTE, M. COLASSE) sont intervenus en particulier dans les domaines Affiliations / contributions, saisie et contrôle des prestations, comptabilité, dossiers fonds social, évacuation sanitaire, communication et développement.

Rappelons que les formations EMI sont requises pour servir en Section et que le Bureau Central organise également des mises à niveau.



Sœur Joan Nekesa MUKHWANA

Agenda

1^{er} semestre 2020



23-27 mars

Formation EMI

(Frères Maristes Afrique Centrale)

25 mars

Commission EMI Fonds Social niveau 2

25 mars

Bureau EMI

14-17 avril

Voyage de la Présidente à Nairobi

27 mai

Bureau EMI

1^{er} juin

Transfert Section EMI Est Afrique

24 juin

Réunion Sections EMI

25 Juin

Comité Directeur EMI

26 juin

Assemblée Générale EMI